

2012_B262

OBJET : Collecte et traitement des déchets - Attribution d'une subvention au Collège Mignet dans le cadre d'un projet éducatif sur le traitement des déchets

Le 28 juin 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 22 juin 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguielles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyoubier – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique – BARRET Guy, vice-président, Coudoux, donne pouvoir à LEGIER Michel – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(s) :

FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil

Monsieur Michel BOULAN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 28 JUIN 2012

Rapporteur : Robert VILLEVIEILLE
Co-Rapporteur : Michel BOULAN

Thématique : Collecte et Traitement des Déchets

Objet : Attribution d'une subvention au collège Mignet dans le cadre d'un projet éducatif sur le traitement des déchets.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

La Communauté du Pays d'Aix a reçu de la part du collège Auguste Mignet d'Aix-en-Provence une demande de subvention d'un montant de 800€ pour un projet éducatif audiovisuel ayant comme support le retraitement des déchets et les métiers liés à l'environnement.

Exposé des motifs :

Le Communauté du Pays d'Aix a reçu en date du 16 avril 2012 une demande de subvention de la part du Collège Auguste Mignet à Aix-en-Provence concernant un projet éducatif audiovisuel à destination d'une classe de 3^{ème}.

Ce projet, appelé « journaliste en herbe », a pour but de réaliser un reportage sur le sujet du traitement des déchets et des métiers liés à l'environnement. Les objectifs pédagogiques sont l'éducation à la citoyenneté, la découverte des techniques audiovisuelles, mais également la découverte des métiers liés à l'environnement.

Ce projet permettra à la C.P.A. de disposer d'un support audiovisuel accès sur son activité déchets, et particulièrement son outil de stockage de l'Arbois, et sera mis à disposition par l'établissement des autres collèges du département.

Cette démarche est intéressante au regard de la promotion de notre politique de gestion des déchets qui se veut exemplaire, mais également par la création d'un outil opérationnel d'éducation à l'environnement à destination des élèves du secondaire, public qu'il est très difficile d'atteindre, contrairement aux écoles primaires pour lesquelles la C.P.A. a pu mettre en place, en partenariat avec le CPIE, un programme extrêmement complet.

Le budget global de cette opération est établi à 2.400€. Il est demandé à la Communauté du Pays d'Aix une subvention de 800€ en sachant que le Conseil Général a déjà décidé d'attribuer une subvention d'un montant 1.200€ dans le cadre du développement des projets durables.

N° GU	Etablissement	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de l'association	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
-	Collège Mignet	Réalisation par des élèves de 3 ^{ème} d'un reportage vidéo sur le traitement des déchets et les métiers liés à l'environnement	0	2 400€	800€	800€	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000€ ;

VU l'avis favorable de la Commission en date du 19 juin 2012.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'attribution d'une subvention d'un montant de 800€ au collège Mignet à Aix-en-Provence,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à la demande et au versement de la subvention et autoriser l'utilisation du site de l'Arbois.
- **DIRE** que les dépenses seront imputées sur les lignes 812/6574 du Budget 2012 qui présentent les disponibilités nécessaires.

OBJET : Collecte et traitement des déchets - Attribution d'une subvention au Collège Mignet dans le cadre d'un projet éducatif sur le traitement des déchets

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



02 JUL. 2012